

République Algérienne Démocratique et Populaire

**Ministère de L'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique
Office national des œuvres universitaires
Direction des œuvres universitaires de Naama
N.I.F : 415020002045031**

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHES Poisson Frais A PARTIR 2027

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, ainsi qu'à la loi n° 23-12 du 05 août 2023 fixant les règles générales applicables aux marchés publics, et suite à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n° 02/2026/م.خ.ج.ن, publié dans le quotidien « Bola » « El Clásico » en date du 19/08/2026, relatif à l'approvisionnement des résidences universitaires et du restaurant central en poisson frais pour l'année 2027,

À l'issue de l'évaluation des offres, il est procédé à la publication de l'attribution provisoire du marché au soumissionnaire retenu, conformément au tableau ci-après:

DOU

2631013942

N°	Lots	Soumissionnaire	N.I.F	Note technique	Montant du marché en TTC /DA		OBS	délais
					Montant Minimum DA	Montant Maximum DA		
01	Poisson Frais	Derouiche Lakhdar	184462300673161	100	15.351.000.00	16.886.100.00	Qualifie et moins disent	l'année 2027

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service peut introduire un recours devant la commission des marchés publics du La direction Des œuvres Universitaires Naama dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis d'attribution et journaux électroniques et tout les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures offres technique et financière à se rapprocher de mes services au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de cette publication .

Directeur des Œuvres Universitaires

2631013942